

# Mobilité et transport

écrit par Martin Laporte

La mobilité caractérise la capacité d'un être vivant ou d'un objet à se déplacer dans l'espace. Le transport quant à lui demeure un moyen, au service de la mobilité. Le développement de l'activité humaine s'est manifesté au cours du temps par la mobilité et la recherche de moyens de transports toujours plus efficaces les uns que les autres. Aujourd'hui, les conséquences dramatiques sur l'environnement liées à la mobilité et l'utilisation des transports polluants s'accumulent et nécessitent des comportements responsables de la part des populations.

## 1 **Eveiller les consciences d'un enjeu sociétal :**

Envisager la mobilité et l'utilisation des transports comme un enjeu fondamental du changement climatique devient chaque jour un état d'esprit nécessaire à adopter dans la conduite des comportements humains. Qu'il s'agisse d'un déplacement quotidien, occasionnel ou lié à une activité touristique, la prise de conscience des conséquences climatiques suite à la pollution émise lors d'un trajet est encore loin d'être un facteur de réflexion quant à la mobilité de chacun et chacune. En témoigne la culpabilité grandissante des passagers voyageant en avion, alors que l'effet sur le niveau du trafic aérien tarde encore à se faire ressentir. Et pourtant de nos jours, renoncer à un vol long-courrier demeure l'action la plus efficace pour réduire son empreinte carbone. Néanmoins, le trafic aérien mondial voit sa contribution aux bouleversements climatiques s'échelonner comparativement à l'impact climatique d'un pays comme l'Allemagne.

De la même manière, le temps ayant donné raison à l'urbanisation des territoires, en quinze ans, la distance moyenne du domicile au lieu de travail a augmenté de deux kilomètres. De fait, les trajets quotidiens, fréquents, en milieu urbain sont le cœur de cible des politiques de mobilité et d'urbanisme dans les villes visant à favoriser l'accessibilité aux mobilités durables. Le développement des réseaux de transport en commun (ligne de Bus, de Métro, de Tramway) s'est majoritairement déployé au cours des trente dernières années afin de désengorger les villes d'un trafic routier allant à contre-sens des problématiques climatiques et de bien-être. Malencontreusement, le processus d'étalement urbain participe à la croissance du trafic routier sur une zone localisée, de la même manière que le développement du tourisme, notamment de masse, participe à la croissance exponentielle des trafics.

Finalement, l'usage des transports en commun pour ces trajets quotidiens est marginalisé, que cela soit dû à un manque d'accessibilité et de présence de moyens de locomotion durables dans certains territoires, mais aussi aux préférences pour un moyen de transport personnel (dans 99% des cas un

véhicule à moteur diesel ou essence) mieux adapté aux besoins de l'individu, donc plus optimal. Cependant, la pollution du trafic routier est encore à l'origine de 35% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et les pics de pollution au cœur des plus grandes aires urbaines et mégapoles mondiales voient leur fréquence s'accroître. Chaque jour, le trafic routier à l'échelle mondiale rejette dans l'atmosphère quelques 39 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. A titre comparatif, il s'agit de la quantité de rejets liée à la consommation annuelle de chauffage du Canada pour l'ensemble de sa population. Pour absorber cette quantité de rejets quotidienne, il faudra une année à 230 000 arbres. En réponse à ces émissions perturbantes, l'action politique a fixé à l'an 2040 la fin de la commercialisation des véhicules essence et diesel. D'ici là, une remise en question des comportements de mobilité routière semble évidente face aux conséquences dévastatrices et le constat dressé en 2020 en France : 1,06 passagers par véhicule, un taux de covoiturage à hauteur de 30%, etc...mais également au niveau des politiques visant à défavoriser l'usage des véhicules personnels.

En somme la mobilité se retrouve confrontée à plusieurs problématiques : des moyens de transports trop polluants pour la planète à l'échelle d'un individu, une accessibilité aux moyens de transport les plus nobles écologiquement sous-développée face à l'étalement urbain et un manque d'optimisation des connexions non favorable à la substitution des transports en commun aux transports personnels. Si le changement peut émaner des mesures prises par nos gouvernements, il passera tout autant par des changements de mentalités de la part des usagers des transports les plus néfastes à l'environnement. Il est en droit de penser que la vision de la mobilité et de l'usage des transports à l'heure actuelle sera remise en question de manière significative dès lors que l'on observera un changement comportemental drastique de nos populations.

## 2 Repenser le déplacement :

Afin d'enclencher une mobilisation comportementale de nos populations, il est important de présenter les axes de développement pour chaque individu et groupe d'individu, nécessaires à la promotion de ce nouvel état d'esprit. En effet, qu'il s'agisse de repenser sa vision du tourisme ou encore ses trajets du quotidien, de nombreuses actions à la faveur d'une mobilité soucieuse de l'environnement peuvent être employées.

De manière générale, le tourisme voit sa responsabilité dans la dégradation climatique augmenter plus l'accès au transport aérien se démocratise. C'est pourquoi, privilégier un tourisme sans passer automatiquement par l'aéroport, que ce soit pour un trajet long, moyen ou court courrier apparaît à première vue la solution la plus efficace. Très souvent, des substituts existent pour un trajet menant au même endroit que votre vol, comme les trains ou encore les bus.

Les études s'accordent à prouver que le transport ferroviaire est 10 à 50 fois moins polluant que le transport aérien, et que le bus l'est 5 à 10 fois moins. Si vous manquez de substituts pour vous déplacer, pas de panique ! Vous pouvez tout aussi bien découvrir les territoires qui vous entourent, et participer à l'essor du « tourisme de proximité », à défaut d'alimenter le tourisme de masse (vous pourrez toujours opter pour la location d'un véhicule si jamais vous pensez en avoir besoin pour vos visites).

A l'échelle des trajets plus réguliers et quotidiens, n'allant pas au-delà des 100 kilomètres, les opportunités ne manquent pas à l'appel. En France, la part des trajets urbains dont la distance est inférieure à 3 kilomètres atteint le seuil des 50%. N'ayez pas peur de délaissier votre véhicule personnel néfaste à l'environnement pour vous déplacer de manière responsable ! Favorisez l'usage des transports en commun, notamment lorsqu'ils vous sont faciles d'accès, ou encore le co-voiturage si vous avez cette possibilité. Par ailleurs, l'usage des vélos en libre-service dans les plus grandes villes françaises, ou de votre vélo personnel, vous permettra déjà d'aller aussi voire plus vite qu'une voiture en ville, puisque la vitesse moyenne en ville d'un vélo est de 15 km/h contre 14 km/h pour une voiture. En revanche, si vous préférez encore la voiture ou que votre distance vous séparant d'un pôle de connexion à mobilité durable n'est trop longue, passez à l'électrique ! Plus simplement, afin de vous déplacer en minimisant votre impact carbone, réfléchissez à suivre un circuit plutôt que de passer votre temps dans les Aller/Retour, c'est avant tout diviser par deux votre contribution à la détérioration climatique.

Enfin, en envisageant la mobilité au-delà des déplacements humains, privilégier votre contribution aux activités de production de vos alentours (vêtement, nourriture, etc...) vous permettra de diminuer le lourd bilan environnemental liés aux échanges répétés et routes interminables que parcourent les marchandises et produits manufacturés. En effet, pour ce qui relève de vos achats alimentaires, préférez des produits issus de l'agriculture et des élevages locaux, que vous trouverez dans les marchés proches de chez vous, plutôt que ceux des rayons des grandes chaînes de distribution alimentaires provenant de l'autre côté de la planète. En outre, consommer des produits en respectant les saisons (fruits et légumes notamment), selon le lieu où vous vous trouvez, vous permettra peut-être de voir leurs exportations diminuer, et leur impact environnemental aussi. Par ailleurs, votre manière d'élaborer votre style vestimentaire peut véritablement avoir un impact en faveur de l'environnement ! Tout d'abord, pensez que la priorité avant même de refaire votre garde-robe est d'en prendre soin, afin d'éviter le shopping à outrance aux vues de ce que l'industrie vestimentaire nécessite comme ressources et provoque comme conséquences du fait de la mondialisation. De plus, pensez aussi aux artisans, commerçants, et commerces de vos alentours, avant d'aller par réflexe sur internet commander vos produits. Vous éviterez de déclencher une avalanche de livraisons et ce d'autant plus s'il ne s'agit

seulement d'un produit que vous n'êtes pas certain de conserver. En effet, utiliser ce service pour délocaliser les cabines d'essayage chez vous, ou vous éviter de sortir pour consommer, augmente les flux des marchandises, et donc les émissions néfastes à l'environnement. Finalement, prenez du temps pour faire les magasins et laissez place aux découvertes, vous ne serez pas déçu !

Dès demain, les remèdes à notre manière d'appréhender la mobilité deviendront des réflexes.

---

Brut (en ligne), publié le 12 Octobre 2018, <<https://www.brut.media/fr/science-and-technology/le-transport-aerien-et-son-impact-environnemental-53be1aaf-af35-464b-ac03-2c593e4af10b>>, consulté le 14 Février 2020.

Brut (en ligne), publié le 26 Octobre 2018, <<https://www.brut.media/fr/international/si-les-voitures-s-arretaient-de-rouler-pendant-une-journee-6ac30bcd-72de-4127-915e-8948f26941be>>, consulté le 14 Février 2020.

Ministère de la Transition écologique et Solidaire (en ligne), publié le 19 Septembre 2017, <[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/recherche?form\\_build\\_id=&form\\_id=solr\\_query\\_form&query=mobilit%C3%A9&honeypot\\_time=SDIFbfNxbavFDM6ljaCYjt23fga\\_TRyUITlr8fJUHE4&url=>](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/recherche?form_build_id=&form_id=solr_query_form&query=mobilit%C3%A9&honeypot_time=SDIFbfNxbavFDM6ljaCYjt23fga_TRyUITlr8fJUHE4&url=>)>, consulté le 14 Février 2020.

Cité Territoire Gouvernance (en ligne), publié en 2011, <[http://www.citego.org/bdf\\_fiche-document-1122\\_fr.html](http://www.citego.org/bdf_fiche-document-1122_fr.html)>, consulté le 16 Février 2020.

**Pour plus d'informations, contactez-nous :**

associationcie@yahoo.fr

09 80 77 91 04



CONSCIENCE &  
IMPACT  
ÉCOLOGIQUE